

Déclaration CFDT (Fep, FGA et Sgen)

Au Cnea du 10 Février 2014

MOBILISATION DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE POUR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE : METTRE L'ACCENT SUR LES PARCOURS CITOYENS DES JEUNES

Les événements du 7 janvier ont bien montré que la question du pacte républicain qui fait de la laïcité l'un des ciments de la communauté nationale continue à être objet de tensions dans la société et interroge de façon urgente le monde éducatif. En effet si l'école n'est en rien responsable de tout dans les comportements individuels et collectifs, si elle ne détient ni la solution miracle ni la solution unique, elle doit par son caractère universel, ouvert, et justement laïc, participer activement à l'éducation et la formation du citoyen. Les missions éducatives de l'école doivent bien entendu être réinterrogées et mobilisées au mieux pour éviter des dérives, en paroles ou en actes, des élèves qui ne feraient qu'attiser les malentendus ou les affrontements entre membres de la communauté scolaire mais également de la société.

Si au-delà des appels incantatoires à la citoyenneté ou à la laïcité, des mesures fortes et des programmes sont envisagés par les ministères concernés, il convient de ne pas se contenter de mesures strictement conjoncturelles, qui seraient vite délaissées jusqu'au prochain événement traumatisant, mais bien d'inscrire cette volonté dans la durée. De même une réponse institutionnelle centrée sur des rituels, enseignements ou symboles sans faire vivre dans leur quotidien le plein exercice de la citoyenneté à chaque jeune, serait contre-productive. L'ambiguïté persistante entre enseignement plus ou moins magistral de la citoyenneté et **parcours éducatif citoyen** doit être levée. Il faut clairement passer d'une pédagogie de l'érudition à une pédagogie de la compétence « citoyenne ».

L'enseignement agricole a capitalisé une expérience indéniable dans ce domaine et n'est pas démuné : la pédagogie de projet, l'approche pluridisciplinaire, la présence d'un enseignement socioculturel et d'associations dans les Etablissements forment des atouts précieux dont il convient de réaffirmer la pertinence et la modernité. Des modules permettant l'engagement actif des jeunes existent au sein des référentiels, il s'agit non seulement de les reconduire lorsque les programmes seront rénovés mais de les développer en leur consacrant plus de temps et de moyens.

L'éducation à la citoyenneté passe par la mise en œuvre de projets éducatifs transversaux. Elle doit se faire dans et hors de la classe. Devenir citoyen suppose de vivre une expérience concrète dans le temps où le jeune agit et se réalise, se confronte avec les associations, le territoire, les élus et les instances de notre république. Il apprend par l'action. Ceci suppose qu'il vive une situation socialement significative qui induit son engagement au sein d'un collectif. Il doit être accompagné et guidé par l'équipe éducative qui l'encadre. Ceci implique que les enseignants et les PVS, les personnels concernés soient formés et accompagnés. En parallèle, des actions d'appui aux établissements doivent être engagées afin d'expérimenter et de capitaliser les initiatives qui émergent localement.

Pour la CFDT, l'éducation à la citoyenneté suppose de faire vivre aux élèves une expérience au sein d'un « collectif » où les valeurs de la République prennent tout leur sens. Ceci doit contribuer à augmenter leur capacité à agir et à acquérir les savoirs, les savoir-faire, les savoir-

être nécessaires à l'exercice futur de leur qualité de citoyen éclairé.

Pour réaliser ces objectifs, il est important de réaffirmer le rôle et la place des apprenants au sein des instances des établissements et de donner aux élèves toute leur place en pratiquant une gouvernance qui leur offre un réel espace d'expression et de prise d'initiatives au sein des établissements.

Pour la CFDT ces objectifs doivent trouver leur concrétisation dans l'enseignement agricole, sans calquer strictement ce qui est préconisé au MESR, sous une forme qui à la fois reconnaît et conforte certains dispositifs, et développe une vision et une organisation de l'institution scolaire radicalement orientée vers le vivre ensemble et l'ouverture culturelle.

Plusieurs pistes, en vrac, sont possibles que nous nous engageons à discuter avec la DGER et la communauté éducative :

- ▶ Agir sur la formation des personnels et notamment sur les dispositifs transversaux développant les savoir-faire et savoir-être utiles pour illustrer la citoyenneté
- ▶ Développer et soutenir matériellement les actions autour des semaines de la presse à l'école et semaine d'éducation contre le racisme, les découvertes inter-culturelles
- ▶ Développer les missions d'animation du territoire des établissements et notamment les liens avec les associations, entre autres celles agissant dans le domaine de l'éducation populaire, en recréant par exemple des programmes de collaboration, sous forme de MAD de personnels entre autre, avec ces réseaux et qui ont été abandonnés faute de moyens
- ▶ Renforcer la reconnaissance des parcours citoyens des élèves en valorisant et reconnaissant leurs engagements dans et hors de l'établissement sous une démarche similaire à celle de la VAE. Ces engagements et les compétences acquises doivent être reconnus dans un cadre certificateur à définir, et qui aillent plus loin que ce qui existe par exemple dans le nouveau livret scolaire
- ▶ Créer et inscrire dans le cadre des formations, au même titre que les PFMP, une période significative (une semaine au moins) de stage en milieu associatif ou en service public qui valoriserait l'engagement et l'apprentissage citoyen au service de la collectivité
- ▶ Développer accueil et échanges avec des élèves d'établissements d'autres territoires, urbains, péri-urbains ou zones rurales caractéristiques
- ▶ Instaurer dans toutes les formations et filières dans le cadre des référentiels la conduite d'un projet d'utilité citoyenne ou d'utilité sociale (comme le faisaient les élèves de BEPA à travers les PUS)
- ▶ Développer l'éducation à l'utilisation des réseaux sociaux

Il faudra également voir quelle déclinaison les établissements d'enseignement supérieur seront capables d'apporter. L'enseignement supérieur et la recherche ont un rôle à jouer dans la mobilisation républicaine : la citoyenneté se construit aussi par l'élévation du niveau de qualification et l'insertion professionnelle.

D'une manière générale nos établissements doivent avoir comme objectif et comme pratique l'inclusion scolaire dans un cadre bienveillant et sécurisant pour tous les jeunes accueillis. Sans faire dans la naïveté et l'angélisme, car d'autres facteurs pèsent sur ces questions, la réussite de tous les élèves reste une des meilleures garanties contre les dérives qui fracturent notre société.